



Cabanon de bois

Par Fredou

Bonjour,
Sur un terrain que m'a donné mon père il y a une dizaine d'années ils y a un cabanon en bois d'environ 50 M2.

Comment puis-je faire pour le faire apparaître sur le plan cadastral ?

Merci de votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avez-vous une trace de la date de construction ?

Par Fredou

Bonjour,

Dans les années 1980 mon père l'avait construit mais je n'ai pas de document officiel c'est dans une petite commune à l'époque les gens fessait un peu comme il voulait tant que ça ne dérangeait personne.

Par yapasdequoi

Voyez la mairie pour la régularisation.
Mais vous allez payer une taxe foncière plus importante sans forcément pouvoir faire aucune extension ou amélioration.

Par Fredou

Bonjour,

Merci de votre réponse, comment faire pour ne pas passer par la mairie (je suis en froid avec le maire pour une autre chose).

Par yapasdequoi

Attendez les prochaines élections municipales.